

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 2 JUIN 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, le lundi 2 juin 2025 à 19h30 sous la présidence de monsieur Benoît Yergeau, maire.

Sont aussi présents les conseillers et conseillères suivants,
Céline Jutras
Louis Véronneau
Jean-Daniel Scheurer
Pierre Grandmont
Catherine Milette
François Tessier

Madame la directrice générale Annick Vincent est aussi présente.

- 25-06-130 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

- 25-06-131 Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 5 mai 2025**
Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025.

ADOPTÉE

Compte rendu divers dossier et/ou comité
Chacun des membres du Conseil ayant participé à une rencontre de comités ou autres fait un compte rendu.

- 25-06-132 Approbation des comptes à payer**
Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPROUVER les comptes à payer suivants :

COMPTES PAYÉS DURANT LE MOIS DE MAI 2025

Annick Vincent	Frais de déplacement - Formation élections Saint-Hyacinthe	118,80 \$
Cooptel	Téléphone et internet bureau municipal	159,75 \$
Cooptel	Téléphone et internet chalet des loisirs	102,19 \$
Cooptel	Téléphone et internet station de pompage	96,44 \$
Desjardins Assurances	Assurances collectives mai 2025	704,59 \$
Desjardins Assurances	Assurances RREMQ mai 2025	1 167,20 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues	146,64 \$
Hydro-Québec	Station de pompage	930,79 \$

Revenu Canada	Remises gouv. Fédérale mai 2025	2 246,19 \$
Revenu Québec	Remises gouv. Provinciale mai 2025	5 734,10 \$
Visa Annick	Licences mensuelles antivirus et Microsoft 365, Publipostages, Lettres recommandées, Repas pour formations Annick et Myriam	370,28 \$
Visa Francis	Matériel pour pick up, Machine à pression, Quincaillerie garage, Produits entretien garage	416,81 \$
Total		12 193,78 \$

SALAIRES MAI 2025

Employés	12 797,17 \$
Élus	2 862,47 \$
Total	15 659,64 \$

COMPTES À PAYER À L'ASSEMBLÉE DE JUIN 2025

Annick Vincent	Frais de déplacement et dîner - Atelier DG à la MRC	57,89 \$
Accomodeur	Essence voirie mai 2025	558,42 \$
ADN Communication Inc.	Alertes municipales avril 2025	72,37 \$
Buropro Citation	Fournitures de bureau	391,78 \$
Daniel Tétreault, CPA Inc.	Services professionnels, audit 2024	6 783,53 \$
Drafaf électrique	Remplacement du panneau électrique au chalet des loisirs et raccordement du compresseur du garage	1 885,59 \$
Emballages Box Pack Inc.	Boîtes d'archivages	225,66 \$
Entreprises Clément Forcier	Nivelage du 8e rang, rues Cournoyer et Letendre	934,18 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable 6e Rang	128,71 \$
Eurofins Environex	Analyse eau potable réseau St-Pie	1 466,22 \$
Gaudreau Environnement Inc.	Transport des matières organiques	527,60 \$
Gestim	Services d'inspection en bâtiments - mai	1 046,27 \$
Maryse Deslandes	Soutien en gestion documentaire, logiciel Antoine	40,50 \$
Matériaux et surplus Lefebvre	Quincaillerie pour installation des radars pédagogiques	30,71 \$
MRC Drummond	Quote-part, Traitement des déchets avril	6 106,31 \$

Ministre des Finances	Services Sûreté du Québec 2025, 1 ^e versement	47 609,00 \$
Patrick Morin	Coquilles à oreilles, Quincaillerie, Matériaux réparation pick-up	168,35 \$
Pierre Daniel	Contrat finalisation du dossier demande de découvert rang St-Charles	696,75 \$
R.A.R.C.	Purge réseau 6 ^e rang et réparation d'un compteur d'eau fuyant dans le 6 ^e rang	98,64 \$
R.G.M.R.	Collecte des matières résiduelles, mai	2 430,61 \$
Service de gestion documentaire France Longpré Inc.	Déclassement annuel des documents	1 832,70 \$
Ville Drummondville	Paie annuel entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture	16 127,54 \$
VisiAction	Formation Myriam Lévesque, gestion des plaintes et des clients difficiles	339,18 \$
Total		89 558,51 \$
Grand total		117 411,93 \$

ADOPTÉE

25-06-133 Congédiement – Employé 32-0006

ATTENDU que l'employé N° 32-0006 avait une période de probation de trois (3) mois, à compter du 24 mars 2025 ;

ATTENDU qu'à l'occasion du caucus tenu le 26 mai dernier, il a été discuté, avec les élus(es) que l'employé N° 32-0006 ne satisfait pas à la prestation de travail convenu lors de l'embauche, malgré les efforts mis en place par l'employeur ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE PROCÉDER au congédiement de l'employé 32-0006, visé par la présente résolution, à compter de l'adoption de celle-ci ;
QUE la semaine de travail du 2 au 6 juin 2025 soit payée.

ADOPTÉE

25-06-134 Délégation de compétence d'embauche à la directrice générale d'un journalier aux travaux publics pour un poste temporaire saisonnier – saison 2025

ATTENDU le besoin de pourvoir un poste de journalier aux travaux publics pour un poste temporaire saisonnier pour la saison 2025 ;

ATTENDU que le Code municipal prévoit à l'article 165.1 que le conseil peut, aux conditions qu'il détermine, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité qui n'est pas un salarié au sens du Code du travail (chapitre C-27) le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un tel salarié et, par conséquent, le pouvoir d'autoriser une dépense à cette fin et que l'engagement n'a d'effet que si,

conformément au règlement adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1, des crédits sont disponibles à cette fin ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DÉLÉGUER la compétence d'embauche d'un journalier aux travaux publics pour un poste temporaire saisonnier pour la saison 2025, à la directrice générale et greffière-trésorière Annick Vincent ;

QUE le nom de la personne, engagée par la directrice générale, devra être déposé lors de la séance du conseil qui suivra l'engagement pour être entérinée par le conseil municipal.

ADOPTÉE

25-06-135 Appel de candidatures - Poste de journalier aux travaux publics - Poste temporaire saisonnier temps plein

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER la directrice générale à publier l'offre d'emploi de journalier aux travaux publics pour un poste temporaire saisonnier pour la saison 2025.

ADOPTÉE

25-06-136 Approbation et autorisation de signature - Entente utilisation de terrain - Mouvement Essarts

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer le protocole d'entente pour l'utilisation du terrain portant le numéro de lot 5 018 452 pour activités susceptibles de se tenir sur le terrain de Mouvement ESSARTS dans le cadre de Saint-Pie en musique ;

D'AUTORISER la directrice générale à faire toutes autres choses requises pour donner effet à l'entente d'utilisation du terrain portant le numéro de lot 5 018 452 et à signer tous documents requis à cette fin.

ADOPTÉE

25-06-137 Correction résolution 25-05-122

Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPORTER la correction suivante à la résolution 24-03-56 c'est-à-dire que la résolution aurait dû se lire ainsi :

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER l'achat du matériel pour l'installation d'un plafond en gypse, par l'inspecteur municipal, afin de répondre aux exigences émises par l'assureur de la municipalité, et ce, au coût estimé de ± 1 800\$.

ADOPTÉE

25-06-138 Correction résolution «Emprunt temporaire» ajouter le montant de 75 000 \$

Il est proposé par la conseillère Catherine Milette

Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPORTER la correction suivante à la résolution 24-03-56
c'est-à-dire que la résolution aurait dû se lire ainsi :

ATTENDU que par le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire a droit à une subvention de 599 455 \$ plus une bonification de 5% soit un montant de 29 972,75 \$ et une aide additionnelle de 75 000\$ pour un total, à ce jour, de 704 427,75 \$ pour lequel une bonification d'un 5% supplémentaire pourrait être ajoutée, conditionnellement aux respects de l'ensemble des critères écoresponsables. ;

ATTENDU que la Municipalité profitera de cette subvention pour faire les différents travaux énumérés dans la programmation déposée au MAMH dans le cadre du TECQ 2024-2028 et aux programmations subséquentes ;

ATTENDU que la Municipalité aura besoin d'ouvrir une marge de crédit suffisante pour le paiement des travaux mentionnés ou de faire un emprunt temporaire ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DEMANDER à la Caisse populaire de Nicolet d'ouvrir une marge de crédit ou de signer pour un emprunt temporaire pour un montant de 704 427,75 \$ pour acquitter le coût des travaux dans le cadre de la TECQ 2024-2028;

D'AUTORISER monsieur le maire Benoît Yergeau et madame Annick Vincent, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

25-06-139 Ouverture d'un compte avantage entreprise (intérêts)

ATTENDU que le conseil municipal désire ouvrir un compte avantage entreprise, soit un compte d'épargne accessible en tout temps permettant de faire des revenus d'intérêts sur les liquidités ;

ATTENDU qu'un compte avantage entreprise permettra d'avoir un taux d'intérêt avantageux et croissant en fonction du solde ;

ATTENDU que l'accès au capital doit être possible en tout temps et sans délai ni frais mensuels et qu'aucun montant minimum par transaction ne doit être requis ;

ATTENDU que les transactions seront gérées par la gestionnaire municipale autorisée au compte, soit madame Annick Vincent, directrice générale et greffière-trésorière ;

ATTENDU que les transactions telles que les virements entre le compte avantage entreprise et les autres comptes (compte d'opérations ou d'épargne stable) doivent être permises en tout temps ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER l'ouverture d'un compte avantage entreprise à la caisse Desjardins de Nicolet ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'ouverture de ce compte ;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Vincent à effectuer les transactions au compte.

ADOPTÉE

25-06-140 Radiation des comptes à recevoir - ville de Drummondville

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire procède à la radiation des comptes à recevoir pour un montant total de 2 485,50 \$ pour la Cour municipale commune de la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE

25-06-141 Augmentation des horaires de travail en administration - Myriam Lévesque

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER la modification de l'horaire de travail de bureau de Myriam Lévesque pour un maximum de 35h par semaine, selon les besoins de la directrice générale.

ADOPTÉE

25-06-142 Autoriser Myriam Lévesque à effectuer les travaux d'entretien de pelouse jusqu'à l'embauche d'un journalier aux travaux publics

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER Myriam Lévesque à effectuer les travaux d'entretien de pelouse, à raison de plus ou moins 10h par semaine, après les heures de bureau, et ce, jusqu'à l'embauche d'un journalier aux travaux publics, pour un total maximum d'heure travaillée de 40h par semaine;

ADOPTÉE

25-06-143 Approbation modification salariale - Myriam Lévesque

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER la modification salariale de Myriam Lévesque tel que stipulé au document des salaires 2025, déposé au dossier de l'employée, et ce, à compter de l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

25-06-144 Approbation - Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et tous autres services connexes à l'incendie pour les services d'incendie situés sur le territoire de la MRC de Drummond et les municipalités en périphérie

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPROUVER l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et tout autre service connexes à l'incendie pour les services d'incendie situés sur le territoire de la MRC de Drummond et les municipalités en périphérie ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer ladite entente pour la municipalité de Saint-Pie-de-Guire,

D'AUTORISER la Régie d'Incendie de Pierreville Saint-François-du-Lac à signer ladite entente pour l'aide mutuelle et tout autre services connexes à l'incendie pour la municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉE

25-06-145 Appel d'offres public sur SEAO - Resurfacement 10e rang

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à faire la demande de soumission pour le resurfacement du 10e rang, sur une distance de 1 km, en déposant l'appel d'offres sur le site du Système électronique d'Appel d'Offres (SEAO).

ADOPTÉE

25-06-146 Demande de canalisation d'une section du fossé route 143

Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), la canalisation d'une section du fossé de la route 143, à partir du 295 route 143, jusqu'au coin de l'intersection côté ouest de la rue principale et de la route 143.

ADOPTÉE

25-06-147 Mandat - Réparation rang Parenteau

ATTENDU que des travaux de creusage de fossés ont eu lieu à l'automne 2024, dans le cadre de travaux du TECQ 2024-2028;

ATTENDU que les pluies intenses du printemps 2025 ont lessivé le matériel aux abords des fossés sur une petite section, au bout du rang Parenteau ;

ATTENDU que des travaux de nettoyage d'une partie des fossés et d'empierrement doivent être faits afin de corriger la situation ;

ATTENDU qu'une demande de prix a été faite auprès de deux entreprises de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE MANDATER Les Entreprises Clément Forcier Inc. pour la réalisation des travaux au coût de 3000,00\$ plus taxes tel que stipulé à l'offre de service reçue en date du 2 juin 2025, le tout conditionnel à la signature de la déclaration d'intégrité si l'entreprise ou la personne est non inscrite au REA.

ADOPTÉE

25-06-148 Travaux dans la branche 20 du Ruisseau Pokasso – Phase 2 (Projet Gc-474)

ATTENDU qu'un premier projet a mené à des travaux en octobre 2024 aux chaînages 3+040 à 3+520 (500 mètres);

ATTENDU qu'un propriétaire a formulé le besoin pour la portion plus en amont ;

ATTENDU qu'une étude du dossier et examen des relevés réalisés sur le terrain, des travaux d'entretien sur la partie en amont du cours d'eau (chaînages 4+018 à 4+490) sur une longueur d'environ 472 mètres linéaires sont recommandés dans une phase 2 du projet (Gc-474) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
QUE la Municipalité s'engage à acquitter sur réception, toutes les factures que pourrait de temps à autre, émettre la MRC de Drummond en rapport avec la poursuite des procédures engagées ou complétées dans ce dossier du projet (Gc-474) ;

QUE les frais encourus seront facturés aux propriétaires concernés au moyen d'un règlement de taxation ;

QUE le Conseil désire le mode de répartition par frontage et le Conseil demande à la MRC de Drummond de nous préparer cette répartition.

ADOPTÉE

25-06-149 Nomination des membres du comité MADA

ATTENDU la rencontre qui a eu lieu le 13 mai dernier avec les personnes invitées dans le cadre des discussions sur le projet PRIMA ;

ATTENDU que les personnes suivantes se sont proposées à faire partie du comité MADA de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE NOMMER madame Suzanne Brunelle, madame Lise Roy et madame Céline Jutras comme membre du comité MADA de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire.

ADOPTÉE

25-06-150 Demande d'appui - Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté

CONSIDÉRANT qu'au terme des quatrièmes États généraux de l'itinérance au Québec, tenus du 27 au 29 novembre 2024, plus de 450 participants provenant de différents milieux (élus municipaux, provinciaux et fédéraux, ministères, institutions publiques, milieux communautaires, de la recherche, regroupements nationaux et personnes ayant vécu l'itinérance) ont élaboré une Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté;

CONSIDÉRANT que l'itinérance touche un nombre croissant de personnes et que la problématique se complexifie, notamment en lien avec la jeunesse, la perte d'autonomie, la santé mentale, les dépendances, les traumatismes, ainsi que diverses formes de violence vécues par des groupes marginalisés;

CONSIDÉRANT que le phénomène de l'itinérance ne cesse d'augmenter et que les municipalités doivent faire face à des défis sociaux majeurs, ce qui rend urgente une action collective;

CONSIDÉRANT l'importance d'une approche globale et de services spécialisés adaptés à la diversité des besoins, dans une société équitable et inclusive;

CONSIDÉRANT que la prévention est un levier essentiel mais encore trop peu mobilisé, et qu'un soutien adéquat aux personnes à risque est crucial pour éviter les ruptures;

CONSIDÉRANT qu'une vision commune axée sur la prévention de l'itinérance implique une responsabilité partagée entre le réseau public, le milieu municipal et le milieu communautaire;

CONSIDÉRANT le contexte de crise du logement et les priorités d'intervention en logement identifiées par la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT la demande d'appui formulée par les acteurs du milieu communautaire et social de la région;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire appuie la Déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté, initiée par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec ;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Drummond, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour appui.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux députés fédéraux et provinciaux de la région pour appui.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à Logement, Infrastructures et Collectivités Canada ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

ADOPTÉE

25-06-151

Appuie- Projet de loi no 93, loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la ville de Blainville

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville, a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec le 27 février 2025 par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina;

CONSIDÉRANT QUE le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dans son avis du 22 septembre 2023, considère le projet prématuré et recommande de ne pas l'autoriser sans un portrait complet des matières dangereuses résiduelles au Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs instances municipales, dont la Ville de Blainville, la MRC de Thérèse-De Blainville, la CMM, l'UMQ et la FQM, s'opposent fermement à ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi prévoit que les normes municipales en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'utilisation du sol ou de construction ne s'appliqueront pas à Stalex pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE cette disposition constitue une atteinte grave à l'autonomie municipale et crée un précédent dangereux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire appuie la Ville de Blainville dans sa contestation du projet de loi n°93;

QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire exprime son désaccord envers ledit projet de loi;

QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire réaffirme le rôle fondamental des municipalités comme gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire ;

QUE la municipalité de Saint-Pie-de-Guire demande au gouvernement du Québec de mandater le BAPE pour une enquête publique sur la gestion des matières dangereuses résiduelles.

QUE copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités de la MRC de Drummond, à la FQM et à l'UMQ pour appui;

QUE copie soit également transmise aux députés provinciaux de la région pour appui.

ADOPTÉE

25-06-152 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE LEVER cette assemblée.

La séance est close à 20h33.

Benoît Yergeau, maire

Annick Vincent, directrice
générale et greffière-trésorière

Par la présente, je certifie qu'il y a (ou aura) des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 25-06-132, 25-06-133, 25-06-141, 25-06-142, 25-06-143, 25-06-147 et 25-06-148.

Annick Vincent, directrice générale et greffière-trésorière.

Je, Benoît Yergeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Benoît Yergeau, maire